



unicef 
pour chaque enfant

Une leçon quotidienne

Mettre fin à la violence à l'école

Remerciements

REMERCIEMENTS PARTICULIERS

Le présent rapport a bénéficié du soutien, de l'expertise et de la contribution d'équipes et d'individus au sein de l'UNICEF et à l'extérieur. Nous tenons à remercier en particulier les personnes suivantes : Jo Bourne, Chef, Éducation, UNICEF ; Paloma Escudero, Directrice, Division de la communication, UNICEF ; Rafael Obregon, Chef, Communication pour le développement, UNICEF ; Cornelius Williams, Chef, Protection de l'enfance, UNICEF ; Stephen Blight, Sujata Bordoloi, Anjan Bose, Songha Chae, Kurtis Albert Cooper, Clarice Da Silva e Paula, Siobhan Devine, Jaya Rose Khetarpal, Charlotte Lapsansky, Morgan Strecker et Rudina Vojvoda.

Nous adressons également nos remerciements au Ministère du développement international du Royaume-Uni, à l'UNESCO, aux autres membres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants et à l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles pour les efforts qu'ils déploient en vue de mettre un terme à la violence à l'école.

ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT

Données et analyses : Claudia Cappa, Nicole Petrowski

Rédaction : Tara Dooley, Elizabeth Kiem, Helen Wylie

Vérification des faits : Xinyi Ge and Yasmine Hage

Révision : Natalie Leston

Correction d'épreuves : Anita Palathingal

Responsable de publication : Mamura Nasirova

Conception graphique : Benussi & the Fish

RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES

UN0122318
UNI177485
UN0146813
UN0214948
UN014978
UN014940
UN0207778
UN052620
UN076698
UN0218794
UN0187872
UN0199391
UN0187933

Table des matières

Introduction	1
La violence à l'école	4
Les facteurs et les risques	6
L'intimidation	7
La cyberintimidation	9
Prendre position : Malaisie	9
Prendre position : Côte d'Ivoire	10
Les bagarres et les agressions physiques	11
La violence comme châtime	11
Les écoles prises pour cible	13
La violence sexuelle	14
Prendre position : Éthiopie	14
Les conséquences	16
Incidences sur les élèves	17
Impact sur les communautés et les pays	18
Mettre fin à la violence – #ENDviolence – à l'école	20
Un appel à l'action	22
Notes de fin	24

Introduction



Introduction

Nqobile prend position contre la violence qui sévit à l'intérieur et aux abords de son école et elle commence par briser le silence sur ce qu'elle a elle-même vécu.

À l'âge de 13 ans, Nqobile a été victime d'une agression sexuelle sur le chemin du retour de l'école, en Afrique du Sud. Après cette épreuve, elle a dû lutter contre un manque de confiance en elle et un sentiment de honte.

« À l'école, je n'en ai jamais parlé à quiconque », confie Nqobile. « C'était trop difficile. Dans ma culture, c'est un tel tabou. »

À présent devenue conseillère pour les pairs et vice-présidente à son école, Nqobile, 18 ans, encourage les autres à prendre la parole et offre un appui aux élèves qui ont été victimes de violence. Un jour, elle espère étudier la psychologie pour pouvoir offrir des services de conseil à des enfants qui ont subi des traumatismes.

« Je m'ouvre aux gens pour la première fois au sujet de ce qui m'est arrivé », ajoute-t-elle. « J'ai su ce dont j'avais besoin dès l'instant où j'en ai éprouvé le besoin à l'école. Je veux qu'aucune autre fille ne vive ce que j'ai vécu à l'école. »

Pour des millions d'écoliers dans le monde, l'environnement scolaire n'est pas un lieu sûr dans lequel apprendre et se développer. C'est une zone de danger où ils apprennent dans la peur.

Pour Nqobile et bien d'autres élèves, le trajet entre l'école et la maison est périlleux. À l'école, ils sont exposés à des dangers tels que des enseignants menaçants, l'intimidation, la cyberintimidation, les agressions sexuelles et la violence en provenance

du monde extérieur qui s'insinue dans les salles de classe. Beaucoup trop souvent, des écoliers sont contraints de se mettre à l'abri alors que des coups de feu retentissent dans leur classe. Parfois, cette violence a pour origine la guerre ou un conflit intercommunautaire ; à d'autres moments, elle est causée par un élève armé d'un fusil.

Une analyse de données effectuée par l'UNICEF souligne à quel point la violence est fréquente dans les écoles à travers le monde.

À l'échelle mondiale, la moitié des élèves âgés de 13 à 15 ans, soit environ 150 millions, rapportent qu'ils ont été victimes de violence entre pairs à l'école ou à ses abords. Ce nombre comprend des élèves qui ont dit avoir fait l'objet d'intimidation au cours du dernier mois ou avoir été mêlés à une bagarre au cours de la dernière année¹.

Cependant, l'intimidation et les bagarres ne sont que deux formes de violence. Les élèves sont régulièrement soumis à des châtiments corporels ou d'autres formes dégradantes de punition, d'agression physique ou sexuelle et de violence liée au genre. Par exemple, environ 720 millions d'enfants en âge d'aller à l'école vivent dans des pays où la loi ne les protège pas entièrement contre les châtiments corporels en milieu scolaire².

De fait, la violence à l'école met en danger le corps, l'esprit et la vie des écoliers. Elle cause des blessures physiques et peut conduire à la dépression, à l'anxiété et au suicide. Elle a des effets à court terme sur la réussite scolaire des élèves et elle laisse une empreinte à long terme qui aura un impact sur leur avenir.

En El Salvador, 23 % des élèves âgés de 13 à 15 ans ont dit avoir manqué l'école pendant un ou plusieurs

À l'échelle mondiale, la moitié des élèves âgés de 13 à 15 ans, soit environ 150 millions, rapportent qu'ils ont été victimes de violence entre pairs à l'école ou à ses abords.

Les écoles sont des environnements contrôlés où les élèves et les adultes se rassemblent dans un seul but : dispenser et recevoir un enseignement. Dans ces milieux aux paramètres bien définis, nous pouvons faire cesser la violence ; mieux, nous devons le faire.

jours au cours du mois écoulé à cause d'inquiétudes liées à leur sécurité³.

Les effets de la violence à l'école imposent un fardeau économique à la société. Le coût mondial des répercussions de la violence infligée aux enfants a été estimé à pas moins de 7 billions de dollars É.-U. par an⁴.

Bien que la violence à l'encontre des enfants soit courante, elle n'est jamais acceptable, à l'école ou ailleurs. Y mettre un terme n'est pas impossible, et l'école est peut-être l'endroit où nous avons tous vraiment le pouvoir de mettre fin à la violence – #ENDviolence.

Les écoles sont des environnements contrôlés où les élèves et les adultes se rassemblent dans un seul but : dispenser et recevoir un enseignement. Dans ces milieux aux paramètres bien définis, nous pouvons faire cesser la violence ; mieux, nous devons le faire.

L'éducation en soi peut jouer un rôle décisif dans l'éradication de la violence. Elle peut transformer les croyances et les comportements qui conduisent à la violence. Elle peut amener les enfants et les adolescents à s'engager dans une importante autoréflexion et elle peut aider les enseignants, les parents et les communautés à travailler ensemble pour promouvoir la cohésion sociale, l'égalité des sexes et la paix.

Des efforts sont en cours dans le monde entier pour mettre fin à la violence à l'intérieur et aux alentours de l'école, dont la campagne mondiale #ENDviolence. Dans certains établissements scolaires, la solution consiste à investir dans des installations supervisées et ordonnées, des toilettes propres et protégées et des trajets sûrs en direction et en provenance de l'école⁵. Ailleurs, on met l'accent sur la formation des enseignants et sur la mobilisation des parents et des

communautés en faveur de la création de milieux d'apprentissage sûrs⁶.

Des partenariats ont également été noués en vue de faire changer les choses. Par exemple, une initiative en faveur des écoles et communautés fortes, en Amérique latine et dans les Caraïbes, soutient la création et la dissémination d'interventions en milieu scolaire et dans les communautés, ainsi que d'interventions à l'intention des autorités nationales et locales. Les fers de lance de cette initiative sont la Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation, le mouvement A World at School et l'UNICEF⁷.

De plus en plus, des élèves comme Nqobile prennent les rênes pour faire front à la violence.

Dans des écoles du monde entier, des élèves ont fondé des clubs de la paix, ont organisé des manifestations pour attirer l'attention sur la violence à l'école, ont offert un appui aux survivants de cette violence et ont réclamé des politiques et des progrès aux dirigeants nationaux.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire.

C'est pourquoi l'UNICEF fait équipe avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'UNESCO, d'autres membres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), afin de braquer les projecteurs sur la violence à l'intérieur et à proximité de l'école et d'inciter à l'action pour qu'il soit mis un terme à cette violence.

À une époque où les élèves sortent des écoles et descendent dans la rue pour mener leur combat en vue de mettre fin à la violence – #ENDviolence, il est temps que nous nous joignons tous à eux afin de créer un monde où aucun enfant ne sera forcé d'apprendre dans la peur.

La violence à l'école : les données les plus récentes

À travers le monde, la moitié des élèves âgés de 13 à 15 ans, soit environ

150 millions, disent avoir été victimes de **violence entre pairs** à l'école ou à ses abords.



À l'échelle mondiale, un peu plus

d'un écolier sur trois, dans le groupe

des 13 à 15 ans, est victime **d'intimidation**, et la proportion est comparable pour les enfants mêlés à des **bagarres**⁸.



Environ **720 millions** d'enfants d'âge scolaire vivent dans des pays où la loi ne les protège pas entièrement contre **les châtiments corporels** à l'école.



En 2017, les Nations Unies ont vérifié

396 attaques

contre des écoles en République démocratique du Congo, **26 autres** au Soudan du Sud, **67 autres** en République arabe syrienne et **20 autres** au Yémen⁹.



La violence à l'école





L'école est peut-être l'institution qui exerce la plus grande influence sur la vie des enfants, se classant tout juste après la famille et le foyer en tant qu'assise sur laquelle ils bâtiront leur avenir.

Dans le meilleur des cas, l'école est un lieu sûr et encourageant où les enfants acquièrent les connaissances et les aptitudes dont ils auront besoin à l'âge adulte. L'école peut les protéger contre les menaces que constituent le travail, l'exploitation et le mariage des enfants. À l'école, un enfant peut trouver un refuge contre la violence et choisir un avenir plus pacifique.

En outre, l'éducation peut amener les enfants et les adolescents à s'engager dans une réflexion personnelle sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la cessation de la violence, et leur procurer les ressources et l'espace dont ils ont besoin pour jeter un regard critique sur des normes et pratiques néfastes. Le système d'éducation peut fournir aux enseignants, aux parents et aux communautés les outils nécessaires pour collaborer afin de promouvoir les principes de la cohésion sociale, de l'égalité des sexes et de la paix.

Pour beaucoup trop de jeunes dans le monde, toutefois, l'école est un lieu dangereux. Plutôt que d'offrir un havre propice à l'apprentissage, à l'inclusion et à la formation d'amitiés, elle est un lieu où s'établissent des relations néfastes caractérisées par l'exclusion, l'intimidation ou les agressions.

Dans un rapport, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants a identifié quatre principales formes de violence à l'école : l'intimidation, la violence physique, la violence psychologique et une violence qui comporte une dimension extérieure au milieu scolaire, notamment la violence associée à la culture des gangs, aux armes et aux altercations¹⁰. Il a également montré que la violence sexuelle à l'école constitue une réalité pour beaucoup d'élèves.

Dans les régions du Cambodge, de l'Indonésie, du Népal et du Viet Nam où les élèves ont décrit leur école comme dangereuse, les facteurs qui contribuaient le plus fréquemment à cette évaluation étaient des propos humiliants, des bagarres et du harcèlement de la part d'autres élèves¹¹. Les données disponibles indiquent que l'intimidation est le type de violence le plus couramment signalé en milieu scolaire. Lorsque les données sur l'intimidation sont combinées à celles portant sur les bagarres, il devient manifeste que l'ampleur de la violence entre pairs en milieu scolaire est alarmante.

Des analyses de données en provenance d'Éthiopie, d'Inde, du Pérou et du Viet Nam indiquent que la violence en milieu scolaire (englobant la violence physique et verbale infligée par les enseignants et les camarades) est la raison la plus fréquente pour laquelle les enfants disent qu'ils n'aiment pas l'école. Et le fait de ne pas aimer l'école était associé de façon significative à des résultats inférieurs pour ce qui est des mathématiques, de l'autoefficacité et de l'estime de soi¹².

Les facteurs et les risques

La violence est issue d'une interaction complexe entre des facteurs socioécologiques qui ne peuvent pas être attribués à une culture ou une société en particulier¹³. Ces facteurs sont ancrés dans les structures sociales qui façonnent les lois, les politiques, les comportements et les croyances au sujet des sexes, du pouvoir et de l'autorité. Ils sont également ancrés dans les structures institutionnelles, c'est-à-dire les institutions et organisations officielles qui sont régies par des ensembles de règles, politiques et protocoles¹⁴. En outre, les opinions, croyances et normes au sein de la communauté, les relations interpersonnelles et les antécédents individuels jouent aussi un rôle en tant que facteurs de risque de la violence¹⁵.

Parmi les exemples de facteurs structurels de la violence, on compte la pauvreté, les inégalités ou les vulnérabilités associées à la migration. Les facteurs institutionnels pourraient comprendre la faiblesse des systèmes de protection de l'enfance ou des pratiques culturelles ou religieuses néfastes. En milieu scolaire, les facteurs institutionnels de la violence pourraient inclure un manque de formation des enseignants à l'égard du développement de l'enfant, l'insuffisance des ressources des écoles, ou encore des enseignants qui perpétuent une violence culturellement acceptée¹⁶.

Les facteurs de risque associés à la communauté ont trait aux codes du silence concernant la violence ou aux tabous culturels. Au nombre des facteurs de risque interpersonnels liés à la violence envers les enfants figurent les expériences personnelles de la violence durant l'enfance, notamment le fait d'être témoin d'incidents de violence familiale, ainsi que le stress familial causé par la pauvreté ou le chômage¹⁷.

Par exemple, l'intimidation peut être liée à une interaction complexe entre différents facteurs, notamment d'autres formes de violence entre pairs, la violence ou la négligence en milieu familial et la violence dans la communauté¹⁸. Des études ont également établi un lien entre l'exposition à la violence ou des pratiques parentales sévères au sein du foyer et une incidence accrue de l'intimidation¹⁹.

Les données mondiales indiquent que certains facteurs de risque accroissent la vulnérabilité d'un enfant face à la violence. Ces facteurs comprennent le handicap, la pauvreté extrême, l'ethnicité et le statut VIH. Les enfants placés en institution ou migrants, particulièrement ceux qui ne sont pas accompagnés ou qui ont été séparés des adultes qui en avaient la garde, sont également vulnérables²⁰.

Les normes sociales confèrent aux adultes le pouvoir d'enseigner aux enfants, de les discipliner et d'exercer leur autorité sur eux, ce qui justifie souvent le recours à la violence. L'inégalité entre les sexes promeut les stéréotypes sur les rôles des garçons et des filles et permet la domination de femmes par des hommes. Par exemple, des commentaires tels que « Que veux-tu, c'est un garçon » servent de caution aux garçons qui harcèlent ou agressent des filles.

L'orientation sexuelle ou l'identité de genre peut également entraîner une vulnérabilité accrue à la violence en milieu scolaire²¹. Les enfants qui s'identifient en tant que lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres ou intersexes (LGBTI) peuvent être particulièrement vulnérables à des actes ciblés de violence de la part de leurs pairs.

Les menaces ou les actes de violence sexuelle, physique ou psychologique qui découlent de rapports de force inégaux ainsi que de normes et stéréotypes de genre peuvent être définis comme une violence liée au genre en milieu scolaire (VGMS)²². Ce type de violence est un élément constitutif de nombreuses formes de violence à l'école, et pas seulement de l'agression ou du harcèlement sexuels. Par exemple, les châtiments corporels et les sanctions disciplinaires se manifestent souvent en tant que formes de VGMS.

Les filles comme les garçons sont exposés à l'intimidation. Toutefois, les études indiquent que les garçons sont plus susceptibles de faire l'objet de violences physiques et de menaces. Les filles sont plus susceptibles d'être victimes de formes psychologiques ou relationnelles d'intimidation, dont la propagation de rumeurs et l'exclusion²³.

Chaque enfant a le droit d'aller à l'école et d'apprendre en toute sécurité. Ce droit est consacré par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et il constitue la pierre d'angle des programmes et des partenariats en matière de développement.

Le Comité des droits de l'enfant a déclaré : « Les enfants ne sont pas privés de leurs droits fondamentaux du seul fait qu'ils franchissent les portes de l'école²⁴ ». Le Comité préconise une éducation dispensée dans le respect de la dignité de l'enfant et de son droit à participer à la vie scolaire. Il réclame également l'imposition de limites strictes à la discipline et la promotion de la non-violence dans le milieu scolaire.

En outre, le Comité exhorte les États à protéger les enfants contre toutes les formes de brutalité, de négligence, d'exploitation et de violence sexuelle pendant qu'ils sont sous la garde de quelqu'un²⁵.

Lorsque la communauté mondiale s'est rassemblée pour approuver les objectifs de développement durable, constituant une feuille de route pour le développement à l'horizon 2030, la violence représentait un enjeu d'une importance capitale. L'objectif 16 enjoint aux gouvernements de réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et, en particulier, de « mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation [...] et à toutes les formes de violence [...] dont sont victimes les enfants²⁶ ». L'objectif 5 est axé sur la violence faite aux femmes et aux filles. En outre, la cible 4.a de l'objectif 4 réclame l'adaptation des établissements scolaires de manière à « fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace ».

L'intimidation

L'école est le lieu où les enfants cultivent les amitiés et forment des groupes de pairs, étapes essentielles du cheminement vers la socialisation à l'âge adulte. À l'échelle mondiale, un peu plus d'un élève sur trois dans le groupe d'âge des 13 à 15 ans est victime d'intimidation. Dans 39 pays industrialisés, 17 millions de jeunes adolescents ont reconnu avoir intimidé des camarades d'école²⁷.

Les enfants qui sont victimes d'intimidation sont souvent marginalisés par leurs pairs et risquent de subir des conséquences telles que l'isolement²⁸. Les enfants qui appartiennent à certains groupes comme les minorités ethniques ou les personnes handicapées sont également plus susceptibles d'être ciblés par les intimidateurs²⁹.

Souvent, des adolescents sont visés en raison de leur identité sexuelle. Au Royaume-Uni, une étude a constaté qu'entre 30 % et 50 % des élèves du secondaire qui étaient attirés par des personnes du même sexe étaient victimes d'intimidation³⁰.

À l'échelle mondiale, un peu plus d'un élève sur trois dans le groupe d'âge des 13 à 15 ans est victime d'intimidation.



La cyberintimidation

L'intimidation ne se produit pas uniquement dans les écoles ou lors d'activités scolaires. Dans un monde numérique, les auteurs d'intimidation peuvent diffuser des propos et des images violents, blessants et humiliants en un seul clic³¹.

Le Cyberbullying Research Center (Centre de recherche sur la cyberintimidation) définit la cyberintimidation comme un « préjudice délibéré et répété infligé au moyen d'ordinateurs, de téléphones portables ou d'autres appareils électroniques ». Toutefois, il y a un lien étroit entre l'intimidation en ligne et l'intimidation en personne. Une étude à grande échelle menée au Royaume-Uni auprès de plus de 100 000 enfants a révélé que très peu de participants étaient victimes de cyberintimidation sans être également intimidés hors ligne³².

Même si l'intimidation en ligne se déroule dans le monde virtuel, elle n'en a pas moins des répercussions réelles. Ses victimes sont plus susceptibles que les autres enfants de consommer de l'alcool ou de la drogue ou de manquer l'école. Elles sont également plus susceptibles d'obtenir de mauvaises notes, d'avoir une faible estime de soi et de souffrir de problèmes de santé. Dans des situations extrêmes, la cyberintimidation a mené au suicide³³.

PRENDRE POSITION : Malaisie



Angeline, 18 ans, a été victime de cyberintimidation durant ses années d'école à Kuala Lumpur. À présent, elle est journaliste adolescente au sein de R.AGE, un groupe média primé, composé de jeunes qui font des reportages, rédigent des éditoriaux et mènent des campagnes concernant la sécurité sur Internet, l'intimidation, la manipulation en ligne à des fins sexuelles (pédopiégeage) et la traite d'écoliers.

Lorsqu'Angeline avait 14 ans, un malentendu au sujet d'un projet scolaire a dégénéré en un douloureux affrontement en ligne avec une amie.

En quelques semaines, tout un groupe d'amis en était venu à l'ignorer à l'école, à refuser de s'asseoir avec elle en classe et à l'exclure.

Même si elle est parvenue en fin de compte à se réconcilier avec ses amis, Angeline affirme que cette expérience a transformé sa vie.

« On ne peut jamais effacer ce qu'on dit, ni ce qu'on écrit dans un post en ligne », explique-t-elle. « J'ai saisi jusqu'à quel point un seul mot peut faire du mal à quelqu'un. »



Ayant naguère fait partie d'un gang, Stéphane dirige maintenant le club de la paix de son école. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a lancé en 2011 le programme des clubs de la paix dans les écoles pour offrir aux élèves la possibilité de jouer un rôle dans la consolidation de la paix, après des années de conflit.

« À 8 ans, je savais déjà comment tenir un fusil et comment tirer », raconte Stéphane.

Un ami l'a persuadé de se joindre au club de la paix de l'école. Il est bientôt devenu chef du club et il a invité beaucoup d'autres anciens membres de gangs à le rejoindre.

« Je ne suis plus l'enfant violent que j'étais hier », ajoute-t-il. « Je voulais transformer mon passé négatif en un avenir positif. »

Les bagarres et les agressions physiques

Outre l'intimidation, la violence entre pairs à l'école peut se manifester sous plusieurs formes.

À travers le monde, environ un élève sur trois dans le groupe d'âge des 13 à 15 ans est mêlé à des bagarres. Selon une analyse antérieure de données en provenance de 25 pays, de 20 % à plus de 50 % des filles et garçons de 13 à 15 ans ont dit avoir été physiquement agressés par d'autres élèves au moins une fois au cours de l'année écoulée³⁴. Les agressions physiques par les camarades sont plus courantes chez les garçons.

Les gangs se livrent à la violence à l'échelle des communautés à travers le monde, en particulier dans celles où sévissent la pauvreté, l'exclusion sociale, l'instabilité du quartier, le chômage et le manque de possibilités d'apprentissage³⁵. Dans de telles communautés, les réalités socioéconomiques et les normes culturelles viennent aggraver les pressions qu'exercent universellement les pairs et accentuent la vulnérabilité des jeunes en tant que recrues ou victimes potentielles de la culture des gangs – et ce, avec des répercussions mortelles.

En Jamaïque, par exemple, une étude réalisée en 2016 a montré que la violence des gangs sous-tendait 40 % des homicides d'enfants³⁶. En Amérique centrale, la violence liée aux gangs a contraint plusieurs milliers d'enfants à abandonner l'école pour assurer leur sécurité³⁷.

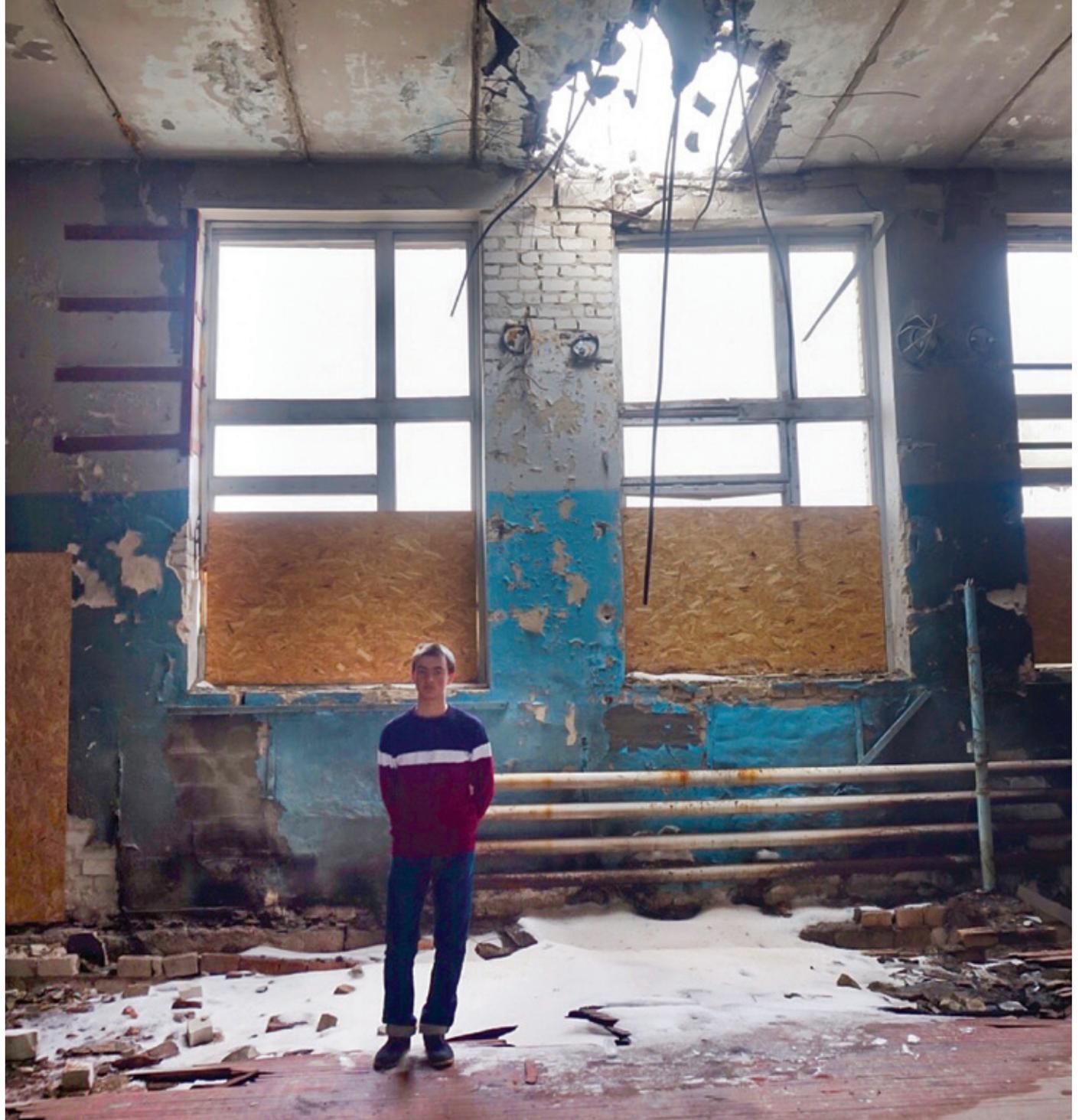
À travers le monde, environ un élève sur trois dans le groupe d'âge des 13 à 15 ans est mêlé à des bagarres.

La violence comme châtiment

Outre la violence entre pairs, les figures d'autorité sont beaucoup trop souvent à l'origine de milieux d'apprentissage marqués par la peur. En effet, la moitié de tous les enfants d'âge scolaire vivent dans des pays où la loi n'interdit pas entièrement les châtiments corporels dans les écoles. Cela signifie qu'environ 720 millions d'enfants ne sont pas protégés par la loi contre cette forme de violence.

Des données indiquent que les jeunes enfants risquent davantage que les adolescents de subir des châtiments corporels de la part des enseignants. Dans les États indiens d'Andhra Pradesh et de Telangana, 78 % des enfants de 8 ans et 34 % des enfants de 15 ans ont dit avoir subi un châtiment corporel de la part d'un enseignant au moins une fois au cours de la semaine précédente³⁸.

En sus des châtiments corporels, parmi les autres formes cruelles ou dégradantes de punition, on compte les actes qui tendent à rabaisser, humilier, dénigrer, prendre pour bouc émissaire, menacer, effrayer ou ridiculiser un enfant³⁹. Les punitions de ce genre sont des actes de violence et elles doivent cesser.



Les écoles prises pour cible

Dans sa manifestation extrême, la violence à l'intérieur et aux abords de l'école peut être mortelle.

On estime que 158 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 17 ans vivent dans des régions touchées par des conflits⁴⁰. Pour ces enfants, la salle de classe peut être aussi dangereuse que la communauté. Les routes entre les maisons et les écoles deviennent des lignes de combat. Les activités éducatives sont suspendues lorsque l'école est réquisitionnée à des fins militaires ou pour abriter les personnes déplacées ou blessées.

Les attaques contre les écoles figurent parmi les six violations graves fréquemment commises en situation de conflit armé et condamnées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis 2012, le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés précise qui sont les auteurs de violence contre les écoles : les forces armées, les groupes qui ont attaqué des écoles ou le personnel scolaire.

En 2017, les Nations Unies ont vérifié 396 attaques contre des écoles en République démocratique du Congo, 26 au Soudan du Sud, 67 en République arabe syrienne et 20 au Yémen⁴¹.

Nombre de ces attaques sont mortelles. La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques signale que dans 41 pays, entre 2013 et 2017, il y a eu plus de cinq attaques contre le milieu scolaire, dont au moins un incident était une attaque directe ou avait entraîné la mort d'au moins une personne. Dans 28 pays, on a enregistré au moins 20 attaques contre des élèves, des membres du personnel scolaire ou des établissements ; 46 pays ont connu des attaques isolées comprenant des attentats à la bombe, des incendies criminels ou la répression violente de manifestations liées à l'éducation⁴².

Les conflits armés ne sont pas le seul type de violence qui s'insinue dans l'environnement scolaire avec des conséquences mortelles. Entre novembre 1991 et mai 2018, 70 fusillades dans des écoles ont été enregistrées dans 14 pays. Par définition, ces fusillades impliquaient deux victimes ou plus et ont causé la mort d'au moins une personne⁴³.

La violence sexuelle

La violence sexuelle inclut de multiples formes de violence, dont le contact physique direct avec recours à la force ou à des moyens de contention. Elle comprend aussi des formes moins directes comme l'exposition non souhaitée à des propos ou images à caractère sexuel⁴⁴. La violence sexuelle s'exerce dans de multiples contextes à travers le monde, notamment à l'école.

D'après une enquête menée au Mexique en 2013, 7 % des garçons et 5 % des filles du deuxième cycle du secondaire ont indiqué avoir été la cible d'insultes sexuelles de la part de leurs camarades de classe au cours de l'année précédente. Une proportion

légèrement plus faible de personnes interrogées ont dit avoir été contraintes de se livrer à des comportements sexuels durant la même période⁴⁵.

Au Kenya, environ une personne sur cinq dans la tranche d'âge des 18 à 24 ans, femmes et hommes confondus, ayant été victimes de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans a déclaré que le premier incident de violence de ce genre s'était produit à l'école⁴⁶.

Une infrastructure scolaire en mauvais état – par exemple, des toilettes mal éclairées, ne protégeant pas l'intimité ou sans surveillance – peut accentuer les risques de violence sexuelle. À l'instar de l'intimidation, la violence sexuelle peut d'abord s'exercer en ligne pour ensuite s'étendre au monde réel.



Kalkidan est une élève âgée de 14 ans qui fait partie du club de promotion de l'égalité des sexes de son école, à Addis-Abeba. Elle s'est jointe au club il y a plus d'un an parce qu'elle connaissait des filles qui avaient été victimes d'agression sexuelle et qu'elle voulait les soutenir. Elle a raconté son histoire dans un blog en février 2018. En voici une version abrégée.

Parfois, des filles qui ont été agressées ont peur de parler de ce qui leur est arrivé et elles sont maltraitées par la société. C'est parce que les gens croient qu'elles se sont intentionnellement attiré leurs ennuis ou qu'elles ont peut-être attrapé des maladies contagieuses.

Pour les aider à surmonter cette difficulté, je tente toujours de créer un environnement amical et d'encourager les filles à me raconter leur histoire, afin que je puisse intervenir et informer des gens qui pourront apporter leur aide.

Par exemple, une de mes amies était agressée sexuellement par son enseignant. Certaines de ses amies l'ont exclue parce qu'elles considéraient qu'elle avait récolté ce qu'elle avait semé. Elle a même dû quitter la maison de ses parents parce qu'elle pensait qu'elle allait attirer la honte sur sa famille. Lorsqu'elle m'a raconté ce qui se passait, j'ai signalé l'agresseur à l'école. Les autorités scolaires ont poursuivi l'affaire et ont puni l'enseignant.



Les conséquences



Toutes les formes de violence en milieu scolaire peuvent avoir de graves répercussions à long terme sur la vie des enfants, leur avenir et l'avenir des communautés où ils vivent.

Incidences sur les élèves

Les répercussions de la violence peuvent rester imprimées dans le corps et l'esprit d'un enfant sous diverses formes : blessures corporelles, infections sexuellement transmises, anxiété, dépression, pensées suicidaires, grossesse non désirée. Chez certains enfants, l'intimidation continue et impossible à éviter, les agressions sexuelles ou la peur vécue quotidiennement à l'école ont conduit à la mort⁴⁷.

Dans les régions touchées par des conflits, où les écoles sont les cibles d'attaques, les enfants risquent régulièrement leur vie en exerçant leur droit à l'éducation.

Outre ces conséquences apparentes, la violence à l'école peut avoir un effet néfaste sur le développement affectif et comportemental des enfants. Les données indiquent que le stress toxique engendré par une exposition extrême à la violence pendant la petite enfance peut entraver le développement sain du cerveau, avec des conséquences qui se feront sentir toute la vie durant⁴⁸.

La violence peut également avoir des répercussions comportementales à long terme, en menant à des comportements agressifs et antisociaux, à l'alcoolisme et la toxicomanie, à des comportements sexuels risqués et à des activités criminelles⁴⁹.

De plus, la violence peut devenir intergénérationnelle. Les études montrent que les enfants qui grandissent dans un environnement violent sont plus susceptibles de reproduire cette violence en tant que jeunes adultes⁵⁰. Par exemple, les hommes qui ont été victimes de violence pendant l'enfance sont plus susceptibles de se livrer à des actes violents contre leur femme ou partenaire. Les filles exposées à la violence domestique ou à des châtiments sévères tôt dans la vie sont plus vulnérables à la violence conjugale à l'âge adulte⁵¹.

La violence à l'école nuit considérablement à l'assiduité des élèves, contribue à l'obtention de moins bons résultats scolaires et conduit à un taux de décrochage plus élevé⁵².

Les dommages infligés aux enfants par la violence à travers le monde ne sont pas seulement physiques et affectifs : ils peuvent aussi être économiques. Par exemple, une étude dont les résultats ont été publiés en 2010 aux États-Unis a suivi deux cohortes d'enfants jusqu'au milieu de l'âge adulte et a constaté que les adultes ayant été victimes de violence physique ou sexuelle durant l'enfance étaient en moyenne 14 % moins susceptibles que leurs homologues d'occuper un emploi et de posséder des biens⁵³. L'étude a également montré que les jeunes femmes subissaient à long terme un fardeau économique disproportionné⁵⁴.

À travers le monde, le coût total de la violence envers les enfants est estimé à 7 billions de dollars É.-U.



Impact sur les communautés et les pays

La violence à l'école a de nettes répercussions, souvent permanentes, sur la vie et le bien-être des élèves. Elle peut également affecter la stabilité financière et le sort économique des communautés et des pays où ces écoliers vivent et vivront, en ayant pour effet de limiter les investissements dans la santé, le développement de la petite enfance et l'éducation.

À travers le monde, le coût total de la violence envers les enfants est estimé à 7 billions de dollars É.-U.⁵⁵. D'après une estimation effectuée dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, le coût économique de la maltraitance des enfants totalisait entre 150 et 160 milliards de dollars É.-U. en 2004, soit environ 2 % du produit intérieur brut (PIB) de cette région⁵⁶.



**Mettre fin à la violence –
#ENDviolence – à l'école**



À travers le monde, beaucoup trop d'élèves apprennent dans la peur depuis trop longtemps.

Dans bien des écoles, la violence persiste parce qu'un système surchargé, manquant de ressources, a du mal à former les enseignants et à créer des programmes en vue de remédier à la violence.

Dans des pays du monde entier, en particulier dans les États fragiles ou les régions touchées par des conflits, la faiblesse des systèmes d'orientation et le caractère limité des services d'intervention auprès des victimes ont pour conséquence que l'on ne signale pas la violence ou que l'on omet d'y faire front.

Notre capacité à comprendre le problème et à y faire face est entravée par le manque de données solides concernant l'ampleur et les effets de la violence à l'école. Des détails au sujet d'efforts visant à apporter des solutions efficaces commencent à peine à émerger.

En outre, peu de gouvernements ont adopté des lois protégeant les enfants contre la violence à l'école⁵⁷. Par ailleurs, cette violence se poursuit aussi parce que les normes sociales, de genre et culturelles rendent ce problème tabou. Résultat : la violence s'enracine dans les écoles et dans les sociétés⁵⁸.

La bonne nouvelle, c'est que les élèves réclament de plus en plus que l'on mette fin à la violence à l'intérieur et aux abords des écoles.

La bonne nouvelle, c'est que les élèves réclament de plus en plus que l'on mette fin à la violence à l'intérieur et aux abords des écoles – des élèves comme Nqobile en Afrique du Sud, Angeline en Malaisie, Stéphane en Côte d'Ivoire et Kalkidan en Éthiopie.

En Inde, des femmes d'une université se sont ralliées contre une pratique appelée « Eve-teasing » (« Taquiner Ève »), une forme prévalente de harcèlement sexuel sur leur campus⁵⁹.

Au Nigéria, le groupe Youth Advocates for Change a organisé une manifestation à Abuja pour exhorter les gouvernements à protéger les écoles et les élèves contre des groupes armés comme Boko Haram dans les régions du nord du pays. Aux États-Unis, des élèves ont organisé le mouvement March for Our Lives en réponse aux fusillades dans les écoles.

Les médias sociaux rendent plus courantes certaines formes de violence à l'école, mais ils sont également devenus un puissant outil pour y mettre fin.

Afin que l'on puisse vraiment mettre fin à la violence à l'école, des gens des quatre coins du monde devront unir leurs voix pour réclamer et créer des environnements sûrs où les élèves pourront apprendre sans peur.

L'UNICEF fait équipe avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID), l'UNESCO, d'autres membres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), pour sensibiliser à la violence à l'école et aux abords de l'école, et susciter une action pour y mettre un terme.

Afin d'atteindre cet objectif, l'UNICEF et ses partenaires lancent un appel à l'action dans les domaines suivants :



Mettre en place des lois et des politiques protégeant les élèves contre la violence

Nous appelons les gouvernements à élaborer et mettre en application des lois et politiques qui garantiront la sécurité des élèves à l'école et dans son voisinage, y compris en ligne. À cette fin : interdire totalement les châtimets corporels dans les pays où les protections sont inexistantes ou incomplètes ; mettre sur pied des systèmes d'intervention et d'orientation efficaces et accessibles ; fournir des ressources afin d'accroître les connaissances, les aptitudes et les compétences du personnel scolaire.



Renforcer les mesures de sécurité à l'école

Le personnel enseignant et les autorités locales ont un rôle décisif à jouer pour qu'il soit mis fin à la violence à l'intérieur et à proximité des écoles. Nous les appelons, ainsi que d'autres membres de la communauté scolaire, notamment les parents et les aidants, à s'employer activement à prévenir la violence et à y remédier. Par exemple : veiller à ce que toutes les toilettes soient séparées les unes des autres et bien éclairées ; adopter des approches positives et centrées sur l'enfant en matière de discipline ; adapter les programmes scolaires en vue de promouvoir la consolidation de la paix dans les écoles et les communautés.



Encourager les élèves et les communautés à contester la culture de la violence

Pour qu'il soit possible de mettre fin à la violence à l'école et à ses abords, tous les membres de la communauté doivent reconnaître les répercussions destructrices de la violence sur les enfants, croire qu'il est possible de prévenir la violence et être prêts à agir pour contribuer à rendre les écoles sûres. Nous appelons les dirigeants des communautés et des écoles à favoriser un environnement qui promeut les droits des enfants et la sensibilisation à l'égalité des sexes et qui permet une liberté d'expression sans crainte de représailles. Nous exhortons également les membres des communautés, les parents et les élèves à prendre la parole au sujet de la violence en milieu scolaire et à travailler ensemble afin d'élaborer des solutions.



Réunir des ressources et les investir efficacement

Des investissements ciblés visant à mettre fin à la violence à l'école et aux alentours seront cruciaux. Nous enjoignons aux gouvernements nationaux, aux donateurs institutionnels et au secteur privé de dégager des fonds, de fournir des soutiens et d'affecter des ressources, techniques et en nature, pour garantir la sécurité des élèves et de s'assurer que ces ressources seront spécifiquement utilisées pour des programmes de prévention de la violence.



Produire et diffuser des données probantes sur les actions efficaces

La compréhension du problème et l'identification de solutions prometteuses constituent une dimension essentielle de l'éradication de la violence dans l'environnement scolaire. Nous appelons les gouvernements nationaux, les donateurs, le secteur privé et les partenaires en matière de recherche à recueillir des données ventilées d'une manière qui protège l'identité et le bien-être des enfants. Nous les appelons également à investir dans des moyens de mesure et d'évaluation ainsi qu'à diffuser des exemples de bonnes pratiques.

Notes de fin

- 1 Analyse de l'UNICEF reposant sur des données en provenance de 122 pays, lesquelles comprennent des données de l'Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire (HBSC) et de l'Enquête mondiale sur la santé des écoliers (GSHS), couvrant 51 % de la population mondiale d'enfants âgés de 13 à 15 ans. Ce nombre inclut les élèves qui sont victimes d'intimidation et/ou mêlés à des bagarres. Il a été ajusté pour tenir compte des enfants qui ne vont pas à l'école, au moyen du taux mondial de non-scolarisation d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire le plus récent publié par l'Institut de Statistique de l'UNESCO ; voir <<http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs48-one-five-children-adolescents-youth-out-school-2018-en.pdf>>. Sommaire en français : <https://fr.unesco.org/news/enfant-adolescent-jeune-cinq-monde-n-est-pas-scolarise>. Dans l'Enquête mondiale sur la santé des écoliers (GSHS), la version de 2013 du questionnaire standard de base inclut la définition suivante de l'intimidation (appelée « brimades » dans ce contexte) : « On parle de brimades lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves disent ou font des choses méchantes et déplaisantes à un autre élève. Il s'agit également de brimades lorsqu'on taquine trop un élève d'une manière déplaisante ou lorsqu'on le met à l'écart intentionnellement. Il ne s'agit pas de brimades lorsque deux élèves de même force et de même capacité se disputent ou se battent ou s'ils se taquent sur un mode amical ou plaisant. » On demande aux élèves d'indiquer le nombre de jours au cours du dernier mois où ils ont fait l'objet de brimades. La définition suivante de « combat physique » est utilisée dans la GSHS : « Un combat physique arrive lorsque deux ou plusieurs élèves d'à peu près la même capacité et la même force décident de se battre. ». On demande aux élèves d'indiquer combien de fois ils se sont livrés à un combat physique au cours des 12 derniers mois. Dans l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (HBSC), les définitions utilisées pour l'intimidation et les combats physiques (appelés « harcèlement » et « altercations physiques » dans ce contexte) sont semblables à celles de la GSHS, mais la période de référence et le lieu de référence pour l'intimidation sont légèrement différents dans la HBSC, puisque les questions portent sur les incidents survenus à l'école au cours des quelques mois précédents. Pour 16 pays, il a fallu utiliser une version antérieure de la GSHS pour le calcul de l'indicateur composite car l'ensemble de données pour l'enquête la plus récente n'a pas encore été publié. Il s'agit des pays suivants : Anguilla, Bénin, Émirats arabes unis, Fidji, Îles Cook, Jamaïque, Liban, Maroc, Maurice, Myanmar, Sri Lanka, Suriname, Tonga, Trinité-et-Tobago, Vanuatu et Yémen.
- 2 Analyse de l'UNICEF. Ce chiffre constitue une mise à jour par rapport aux données d'*A Familiar Face* (voir la note ci-dessous pour la référence complète relative à ce document.).
- 3 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *A Familiar Face : Violence in the lives of children and adolescents*, UNICEF, New York, novembre 2017, p. 39, <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/10/EVAC-Booklet-FINAL-10_31_17-high-res.pdf>. Sommaire des conclusions principales, en français : *Un visage familier – La violence dans la vie des enfants et des adolescents*, https://www.unicef.org/publications/files/Violence_in_the_lives_of_children_Key_findings_Fr.pdf.
- 4 Pereznieta, Paola, et al., *The Costs and Economic Impact of Violence against Children*, Overseas Development Institute, Londres, septembre 2014, p. 1, <www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9177.pdf>.
- 5 *A Familiar Face*, p. 39.
- 6 *Ibid.*, p. 46.
- 7 Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et A World at School, *Education Practices in Contexts of Violence*, décembre 2016.
- 8 Analyse de l'UNICEF reposant sur des données en provenance de 122 pays, lesquelles comprennent des données des HBSC et GSHS, couvrant 51 % de la population mondiale d'enfants âgés de 13 à 15 ans.
- 9 Organisation des Nations Unies, Conseil de sécurité, *Le sort des enfants en temps de conflit armé – Rapport du Secrétaire général*, A/72/865 – S/2018/465, ONU, New York, 16 mai 2018, <http://undocs.org/fr/S/2018/465>.
- 10 Organisation des Nations Unies, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, *Tackling Violence in Schools: A Global Perspective – Bridging the Gap between Standards and Practice*, Nations Unies, New York, 2016, p. 5–7, <https://violenceagainstchildren.un.org/sites/violenceagainstchildren.un.org/files/documents/publications/10_tackling_violence_in_schools_a_global_perspective.pdf>.
- 11 *A Familiar Face*, p. 39.
- 12 *Ibid.*, p. 39.

- 13 Maternowska, Mary Catherine, Alina Potts et Deborah Fry, *The Multi-Country Study on the Drivers of Violence Affecting Children – A cross-country snapshot of findings*, série Miscellanea, Bureau de la recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence, 19 janvier 2017, <<https://www.unicef-irc.org/publications/874-the-multi-country-study-on-the-drivers-of-violence-affecting-children-a-cross-country.html>>.
- 14 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ONU Femmes, *Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence*, UNESCO et ONU Femmes, Paris et New York, 2016, p. 13, <<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002466/246651E.pdf>>.
- 15 Maternowska, Mary Catherine, Alina Potts et Deborah Fry, *op. cit.*
- 16 *Ibid.*
- 17 *Ibid.*
- 18 Swearer, Susan M., et Shelley Hymel, « Understanding the Psychology of Bullying: Moving toward a Social-Ecological Diathesis-Stress Model », *American Psychologist*, vol. 70, n° 4, mai-juin 2015, p. 344-353, <<https://www.apa.org/pubs/journals/releases/amp-a0038929.pdf>>.
- 19 The Australian Institute of Family Studies, *Children who Bully at School*, rapport CFCA no 27, juillet 2014, <<https://aifs.gov.au/cfca/publications/children-who-bully-school/parental-influences-bullying-behaviour>>, consulté le 14 août 2018.
- 20 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Preventing and Responding to Violence against Children : Programme guidance 2018*, Section de la protection de l'enfance de l'UNICEF, New York, juin 2018, p. 10-11.
- 21 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Rapport mondial de suivi sur l'éducation et Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, *Comment mesurer la violence à l'école*, document d'orientation n° 29, UNESCO, Paris, janvier 2017, <<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002469/246984F.pdf>>.
- 22 Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, *Les violences de genre en milieu scolaire font obstacle à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous*, document d'orientation no 17, UNESCO, Paris, mars 2015, <<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002321/232107f.pdf>>.
- 23 *A Familiar Face*, p. 39.
- 24 Comité des droits de l'enfant, Observation générale n° 1 : Les buts de l'éducation, article 29 de la Convention, 17 avril 2001, <<http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2fPPRiCAqhKb7yhsiQql8gX5Zxh0cQqSRzx6Ze%2f9ZHeLGwBpr0TgNk7n2Kwu8UJWmPmkVg9ouee2TJDMBwxq45KtIS9ZkRV9Sr2ckazlq0Qpu4MfhfikIO6Hn78>>.
- 25 Organisation des Nations Unies, *Convention relative aux droits de l'enfant*, paragraphe 1 de l'article 19, 20 novembre 1989, <<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>>.
- 26 Organisation des Nations Unies, *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/70/1, Nations Unies, New York, 25 septembre 2015, <http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E> ; voir le paragraphe 16.2, Objectif 16, p. 27.
- 27 *A Familiar Face*, p. 37.
- 28 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Hidden in Plain Sight : A statistical analysis of violence against children*, UNICEF, New York, 2014, p. 120. *Résumé en français : Cachée sous nos yeux : Une analyse statistique de la violence envers les enfants*, <<https://data.unicef.org/resources/hidden-in-plain-sight-a-statistical-analysis-of-violence-against-children/>>.
- 29 *Ibid.*, p. 120.
- 30 *Ibid.*, p. 120.
- 31 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2017 : Les enfants dans un monde numérique*, UNICEF, New York, décembre 2017, p. 74-75, <<https://www.unicef.org/french/sowc2017>>.

- 32 *Ibid.*, p. 80.
- 33 *Ibid.*, p. 75.
- 34 *Hidden in Plain Sight*, p. 113.
- 35 *Ibid.*, p. 46.
- 36 *A Familiar Face*, p. 71.
- 37 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Central America/Child Alert*, UNICEF, New York, août 2018.
- 38 *A Familiar Face*, p. 45.
- 39 Comité des droits de l'enfant, *Observation générale n° 8 : Le droit de l'enfant à une protection contre les châtiments corporels et les autres formes cruelles ou dégradantes de châtiments*, Convention relative aux droits de l'enfant, CRC/C/GC/8*, Nations Unies, New York, 2 mars 2007, p. 4, http://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/CRC-Observation%20Generale_8_2006_FR_0.pdf.
- 40 *A Familiar Face*, p. 43. Cette donnée concerne 24 pays et régions touchés par des conflits armés.
- 41 Organisation des Nations Unies, Conseil de sécurité, *Le sort des enfants en temps de conflit armé – Rapport du Secrétaire général*, A/72/865 – S/2018/465, ONU, New York, 16 mai 2018, <http://undocs.org/fr/S/2018/465>.
- 42 Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA), *Education Under Attack 2018*, GCPEA, New York, 2018, p. 29-30, <www.protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua_2018_full.pdf>.
- 43 Ces nombres constituent une mise à jour par rapport aux données d'*A Familiar Face*. On a utilisé à cette fin de nouvelles données provenant des États-Unis uniquement, soit des renseignements compilés par EveryTown Research ; voir <<https://everytownresearch.org/gunfire-in-school/>>.
- 44 *A Familiar Face*, p. 75.
- 45 *Ibid.*, p. 75.
- 46 *Hidden in Plain Sight*, p. 78.
- 47 *La situation des enfants dans le monde 2017*, p. 75.
- 48 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Les premiers moments comptent pour chaque enfant*, UNICEF, New York, septembre 2017, p. 27, https://www.unicef.org/french/publications/index_100862.html.
- 49 *Hidden in Plain Sight*, p. 95 et 164.
- 50 *Ibid.*, p. 131-132, 158 et 162.
- 51 *Ibid.*, p. 164 ; « Patterns of Transmission of Violence », dans *Contagion of Violence: Workshop Summary*, 2013, p. 9 ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Preventing and Responding to Violence against Children*, p. 12.
- 52 *A Familiar Face*, p. 39.
- 53 *Hidden in Plain Sight*, p. 10.
- 54 *Ibid.*, p. 11.
- 55 Perezniето et al., *The Costs and Economic Impact [...]*, *op. cit.*, p. 1.
- 56 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Mettre fin à la violence envers les enfants : six stratégies d'action*, UNICEF, New York, septembre 2014, p. 8, https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Ending_Violence_French_WEB_110315.pdf.
- 57 UNESCO et ONU Femmes, *Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence*, *op.cit.*, p. 32.
- 58 *Ibid.*, p. 13.
- 59 Safi, Michael, « India's Female Students Say 'To Hell with It, We Won't Stand for Molesting and Eve-Teasing' », *The Guardian*, 7 octobre 2017, <www.theguardian.com/world/2017/oct/07/india-female-students-eve-teasing>, consulté le 2 août 2018.



© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Septembre 2018

Division de la communication ;
Division des programmes/Protection de l'enfance, Éducation
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis
www.unicef.org/fr

unicef 

pour chaque enfant